



1^{ÈRE} DEMANDE D'AFFILIATION

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS



WWW.LIGUE62.ORG



Madame la Présidente,
Monsieur le Président

Arras, le

Objet : demande d'affiliation

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande d'affiliation en faveur de l'association :

Par cette simple demande, vous nous avez fait preuve de confiance, car vous devez connaître l'action importante que porte notre Fédération dans le Département, et vous avez estimé que ses propositions pouvaient répondre aux besoins exprimés par les adhérents de votre association.

Nous pensons que votre confiance mérite néanmoins une réflexion.

Connaissez-vous réellement la Ligue de l'enseignement ?

En dehors de ses structures, percevez-vous bien ce qui l'anime dans son combat vers l'éducation pour tous ?

Nous pensons que l'adhésion à notre mouvement est plus qu'un acte administratif permettant l'ouverture à certaines prestations de service, et nous avons besoin de vous connaître, aussi nous vous demandons de répondre à la démarche ci-après exposée.

Vous trouverez dans ce document :

- l'article 2 de notre règlement intérieur. Il nous semble pouvoir montrer le fondement même de notre engagement.
- notre Projet fédéral

Nous vous demandons de renouveler ensuite votre confiance, en approuvant par votre signature le Règlement Intérieur après avoir pris connaissance de ces différents documents.

En nous retournant ce document signé, **merci de joindre les statuts de votre association ainsi que la composition de son bureau.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Ludovic IDZIAK



À retourner à :

Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais
55 rue Michelet BP 20736
62031 Arras Cedex

Merci de joindre à cet imprimé :

> LES STATUTS DE L'ASSOCIATION

- > la déclaration au journal officiel
- > Le récépissé de la préfecture
- > la composition du bureau

Le Président (Nom - Prénom) :

de l'Association :

Déclare avoir pris connaissance du Projet Fédéral

Et avoir lu et approuvé entièrement l'article 2 du Règlement Intérieur de la Fédération des Associations Laïques, dite Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais.

Signature (1)

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « déclare avoir lu et approuvé entièrement ».



Axes du projet fédéral 2021 2024

Transition Ecologique

POUR LES PROCHAINES ANNÉES LES ORIENTATIONS SERONT LES SUIVANTES :

- Accompagner les acteurs éducatifs sur l'éducation des publics les rendant acteurs à la transition écologique
- Œuvrer à une éducation populaire à l'environnement et partager une conscience collective environnementale point de départ d'une éco-citoyenneté engagée, basée sur la justice internationale et environnementale
- Favoriser l'engagement des citoyens sur les enjeux structurants des transitions, avec une orientation résolument portée, et s'appuyant sur les principes humanistes
- Prendre en compte les enjeux des migrations, de l'urgence climatique et de la biodiversité dans la coopération avec les pays en développement dans les questions des migrations et de la coopération, notamment les pays de l'euro-méditerranéen
- Influencer la transformation des politiques publiques pour une meilleure prise en compte des transitions par les acteurs publics.

La Vie Associative

NOUS POURSUIVONS CE DÉVELOPPEMENT EN PRENANT EN COMPTE LES ORIENTATIONS POLITIQUES SUIVANTES POUR LES PROCHAINES ANNÉES :

- Réaliser un accompagnement et une mise en projet autour de nos valeurs,
- Mieux reconnaître le bénévolat afin qu'il soit reconnu comme levier d'inclusion, en vue de l'émancipation, l'insertion sociale et professionnelle pour tous.
- Mettre en place un appui et un accompagnement des associations, afin qu'elles puissent mieux répondre aux mutations qui les touchent.
- Soutenir notre réseau associatif politiquement sur les principes et valeurs que sont la laïcité, la fraternité et l'écocitoyenneté dont le projet est en lien avec les valeurs que porte notre mouvement,
- Mieux reconnaître le bénévolat afin qu'il soit reconnu comme levier d'inclusion, en vue de l'émancipation, l'insertion sociale et professionnelle pour les personnes les plus vulnérables ou fragiles.

L'Éducation

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SUR L'ENJEU ÉDUCATION SERONT :

- Participer à rendre effectif le droit d'accès de tous les enfants à la restauration gratuite et sans discriminations.
- Promouvoir une éducation à l'éco-citoyenneté accessible à tous, permettant à chacun d'agir, de s'engager et de vivre ensemble
- Permettre à chaque personne de pouvoir s'engager et s'émanciper dans le cadre d'une action citoyenne
- S'engager pour une éducation populaire aux médias, à l'information et aux réseaux qui favorise l'exercice de l'esprit critique de chacun.
- Participer à la définition de projets éducatifs globaux ambitieux et fondés sur des valeurs fondatrices partagées, sur tous les temps et les espaces éducatifs et sociaux.

La Formation

POUR LES PROCHAINES ANNÉES LES ORIENTATIONS SUR L'ENJEU FORMATION SERONT :

- Accompagner les acteurs de l'extrascolaire et du périscolaire,
- Développer un réseau de partenaires locaux afin de favoriser à tous à la formation professionnelle en l'incluant dans un projet de vie.
- Développer les champs d'intervention de la formation professionnelle et de l'insertion afin de permettre à chacun d'acquérir des compétences et de les mettre en œuvre dans un projet de vie.
- Démocratiser l'accès à la formation pour tous, • Former des équipes de formation tant dans le domaine professionnel que volontaire sans oublier la notion de softs skills.

La Culture

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SUR CET ENJEU SERONT :

- Développer, pour les populations urbaines et rurales qui en sont les plus éloignées, les dispositifs innovants qui encouragent la fréquentation des structures culturelles de la région,
- Accompagner, former et outiller les acteurs locaux dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels et des arts littéraires,
- Développer, au sein des milieux ruraux éloignés des structures culturelles, un outil itinérant de diffusion du spectacle vivant et d'expositions d'artistes,
- Accompagner les lieux de diffusion alternatifs (ex : Tiers-lieux) dans la programmation culturelle et l'accès à la pratique artistique,
- Penser et programmer, à l'endroit des publics jeunes, des actions de découverte et de valorisation du patrimoine.

Les Vacances, Séjours et Loisirs Educatifs

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SERONT LES SUIVANTES :

- Développer une offre de séjours à destination de tous les publics,
- Créer les conditions du départ pour les publics qui n'ont pas l'habitude de partir et accompagner ces projets de départs dans leurs différentes étapes de construction,
- Influencer et faire évoluer les politiques du tourisme social notamment autour des classes transplantées,
- Organiser un accueil et une prise en charge des publics afin de garantir leur satisfaction et donner les clés de compréhension des espaces naturels, culturels et humains qu'ils découvrent,
- Agir et faire adhérer nos partenaires (collectivités locales et Éducation nationale) à nos valeurs et à notre projet politique

L'Économie Sociale et Solidaire

POUR LES PROCHAINES ANNÉES, LES ORIENTATIONS SERONT LES SUIVANTES :

- Nous mobiliser dans le champ de l'innovation sociale afin d'apporter une réponse aux enjeux de la transition écologique, économique et sociale,
- Développer les Tiers-Lieux comme étant des espaces permettant aux porteurs de projet de l'innovation sociale de mettre en œuvre les solutions au profit des Hommes et des territoires, • Accompagner les porteurs de projets, public et privé, en les formant et en faisant vivre un réseau, afin de diffuser les bonnes pratiques ESS, • Construire des outils à destination des porteurs de projets et des membres du réseau afin qu'ils expérimentent et explorent des nouvelles formes de Gouvernance impliquant le plus grand nombre, • Nous ouvrir à toutes formes de partenariat qui permettent de soutenir toutes formes d'innovation sociale, sous condition qu'elles correspondent à nos valeurs.

Le Sport

LEURS ORIENTATIONS SONT :

L'USEP

- Une association USEP dans chaque école,
- Faire vivre l'association USEP d'école par la rencontre sportive associative,
- Des partenariats de qualité pour des projets sportifs citoyens diversifiés,
- Ouvrir l'association USEP à une culture citoyenne et sportive diversifiée, • Un réseau d'usépiens formés, concepteurs d'outils pédagogiques, • Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants,
- Une association USEP pour tous les temps de l'enfant,
- Faire vivre l'association USEP dans son territoire en favorisant les articulations entre temps scolaire et périscolaire.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARTICLE 2 : L’AFFILIATION DES PERSONNES MORALES ET DES PERSONNES PHYSIQUES

2.1 : LES PERSONNES MORALES

Toute personne morale peut solliciter son affiliation à la Fédération départementale. En tenant compte de sa nature, la Fédération classe cette personne morale dans l'une des catégories indiquées ci-dessous. La personne morale détermine elle-même son souhait de niveau d'implication dans la Fédération : affiliée ou fédérée.

CATÉGORIE	TYPE D’AFFILIATION	TYPLOGIE DES PERSONNES MORALES
C 1 AFFILIATION PRÉFÉRENTIELLE	<i>Affiliation générale</i>	Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérents ✘ Amicale laïque, association d'éducation populaire, association culturelle et de loisirs, association socio-culturelle, maison de quartier, MJC, foyer rural, foyer intercommunal, FJEP. ✘ Toute association sportive, UFOLEP, USEP ou mono-activité répondant aux mêmes critères.
	<i>Affiliation sectorielle</i>	Associations ou groupements souhaitant une affiliation pour seulement une partie de ses activités ✘ Section sportive, culturelle ou de loisirs d'un centre social (activités UFOLEP, activités théâtre, CLSH...). ✘ Association UFOLEP dans un OMS.
C 2 AFFILIATION SPÉCIALISÉE	<i>Affiliation spécialisée</i>	Personne morale dont l'activité s'adresse à des usagers ou au grand public ✘ Comité des fêtes, association qui organise ponctuellement un festival, une grosse manifestation de type concert, centres sociaux. ✘ Les personnes morales d'économie sociale et solidaire qui produisent des biens ou organisent des services.
C 3 AFFILIATION FORFAITAIRE	<i>Affiliation forfaitaire</i>	Association, groupement, établissement public avec lequel nous travaillons et avec lequel nous souhaitons aller plus loin que par la voie de convention ✘ Établissement scolaire, collectivité locale ou service d'une collectivité locale, CE d'entreprise, Junior association, AFEV, Anima'fac.

Au-delà de la simple affiliation, les personnes morales peuvent se fédérer pour une plus grande implication au sein de la Fédération et pour la mise en œuvre du programme fédéral et des priorités de la Ligue de l'enseignement. Ce choix libre et volontaire entraîne des engagements précis et donne des droits plus importants, définis dans un acte d'engagements réciproques.

Les modalités d'affiliation

La personne morale prend une décision au sein de son instance de délibération manifestant son accord avec les valeurs et l'objet social de la Fédération, demandant son affiliation et précisant son niveau d'implication.

A l'appui de cette demande, la personne morale joint, si elle relève de la Loi 1901, ses statuts. Ces derniers doivent garantir la liberté de conscience, le fonctionnement démocratique, le principe de non discrimination, l'égal accès des femmes, des hommes et des jeunes aux instances dirigeantes.

Le Conseil d'administration de la Fédération se prononce sur la demande d'affiliation et sur le niveau d'implication souhaité.

2.2 : LES PERSONNES PHYSIQUES

Toute personne physique qui souhaite adhérer à titre individuel à la Ligue de l'enseignement peut adresser sa demande au siège national de la Confédération ou au siège de la Fédération. Dans le premier cas, la demande est traitée par le Centre Confédéral qui la soumettra à l'approbation de la Fédération. Tout refus par la Fédération sera motivé. Dans le second cas, la demande est transmise au Centre confédéral qui délivrera une carte d'adhérent.

fiche de renseignements

Titre complet de l'association :

Siège Social :

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Activités Culturelles :

Nom et Adresse du Responsable	Téléphone - Mail	Activité Culturelle

Date de déclaration de l'association à la Préfecture

Date de publication au Journal Officiel

Nom et adresse du Président :

Adresse mail : Téléphone :

Nom et adresse du Secrétaire :

Adresse mail : Téléphone :

Votre association est-elle intéressée par la mise en place d'actions de formation en direction de ses animateurs ?

OUI - NON

Si oui, dans quels types d'activités ?

.....
.....
Culturelles
.....

Avis suite à instruction :

CADRE RÉSERVÉ À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

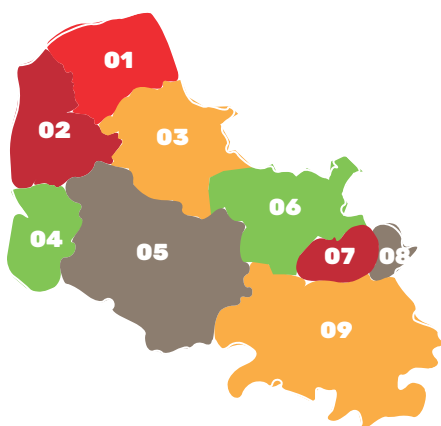
Affiliation ↪ Admise
 ↪ Refusée

À Arras, le

Le Président de la Ligue de l'enseignement

Ludovic IDZIAK

LES CHARGÉS DE MISSION VIE ASSOCIATIVE / JEUNESSE DÉDIÉS À VOTRE TERRITOIRE



06 BETHUNE-BRUAY
04 MONTREUILLOIS
BRAHIM AIT HAJ ALI
baithajali@ligue62.org
07 69 85 27 58

03 AUDOMAROIS
09 ARRAGEOIS
MORGANE CAPIAUX
mcapiaux@ligue62.org
06 43 62 65 30

01 CALAISIS
02 BOULONNAIS
07 LENS-LIEVIN
JÉRÔME LEMIEUVRE
jlemieuvre@ligue62.org
06 65 68 12 72

08 HÉNIN-CARVIN
05 TERNOIS
FRÉDÉRIC BARYCZ
fbarycz@ligue62.org
07 81 19 07 54

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS

55 rue Michelet - 62031 ARRAS Cedex
03 21 24 48 60
contact@ligue62.org

  Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais

 Fédération du Pas-de-Calais - Ligue de l'enseignement

WWW.LIGUE62.ORG

LAÏQUE ET INDÉPENDANTE, **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

RÉUNIT DES HOMMES ET
DES FEMMES QUI AGISSENT
AU QUOTIDIEN POUR FAIRE
VIVRE LA CITOYENNETÉ
EN FAVORISANT L'ACCÈS
DE TOUS À L'ÉDUCATION,
LA CULTURE, LES LOISIRS
OU LE SPORT.

